

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
164.85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN / MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Domaine départemental de Marseilleveyre - Convention au bénéfice du Parc national des Calanques pour mise en place d'éco-compteurs.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux et aux espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du projet LIFE + Habitats Calanques, le Département conduit un certain nombre d'aménagements de sentiers pour réduire la divagation du public en espace naturel. Afin de mesurer l'efficacité de cette action, ce programme prévoit la mise en place d'appareils de mesure de la fréquentation, couramment dénommé éco-compteurs.

Ainsi, le Parc national des Calanques (PNC) a installé 9 éco-compteurs sur différents sites compris dans le domaine départemental de Marseilleveyre, pour la durée du projet LIFE + Habitats Calanques, soit jusqu'en 2022. Afin d'engager l'opération, une autorisation d'occupation temporaire de moins de six mois a été signée. Il convient dorénavant de contractualiser cette opération par une convention de mise à disposition.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL